

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1 DECEMBRE 2008

Etaient présents : ZABAL Alain, DECHAVANNE Eric, MICAL Jean-Pierre, BRUNEL Monique, CORDIER Fabien, DANTHONY Dominique, GAULIER Albert, MEALLIER Gilles, MOULIN Elisabeth, ZABAL Michèle.

Absente : CLEMENT Christiane pouvoir à DECHAVANNE Eric

Après approbation du dernier P.V, l'ordre du jour est abordé.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande de la CCBA, il y a lieu de désigner un représentant à la commission locale d'évaluation des transferts de charge.
A l'unanimité, M. ZABAL Alain, Maire est désigné comme représentant de la commune, à cette commission.

SDE 07 : MODIFICATION DES STATUTS ET MISE A JOUR DE LA LISTE DES COLLECTIVITES ADHERENTES :

Monsieur le Maire expose que lors de sa séance du 17.10.2008, le Comité Syndical du SDE 07 a approuvé, à l'unanimité, la modification des statuts du SDE 07 qui lui était proposée.
En outre, la liste mise à jour des collectivités adhérentes au SDE 07 est annexée aux modifications statutaires.
Ces documents devant être entérinés par le Conseil Municipal, il y a lieu de délibérer.
A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les modifications proposées aux statuts du SDE 07 et prend note de la liste des collectivités adhérentes mise à jour au 17.10.2008.

SYNDICAT MIXTE DES INFOROUTES - FISCALISATION DE LA CONTRIBUTION :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu du Syndicat mixte des Inforoutes proposant aux communes la possibilité de fiscaliser leur contribution.
Le Maire précise qu'à partir du 1.01.2009, l'adhésion au Syndicat des Inforoutes sera une compétence prise en charge par la CCBA.
Par conséquent, à l'unanimité, le Conseil Municipal refuse la proposition de fiscalisation de la contribution communale au Syndicat des Inforoutes.